



Le travail n'est pas un délit !

***Non à la condamnation
des 8 militants syndicalistes de chez Goodyear !***

Le Juge vient de prendre la décision de suivre le Procureur en condamnant les 8 salariés de Goodyear à 24 mois de prison dont 9 mois fermes.

Cette peine est scandaleuse et inacceptable car les salariés sont traités comme des criminels alors qu'ils défendaient les intérêts de l'emploi face à une multinationale prête à tout sacrifier.

Alors que les poursuites avaient été abandonnées par les cadres et la direction de l'entreprise, le parquet, qui agit sous les directives du gouvernement, les a maintenues !

Aujourd'hui, la mise en cause systématique des droits syndicaux, la criminalisation, sont utilisées pour empêcher les salariés d'agir contre l'offensive patronale et gouvernementale contre les salaires, les emplois, les droits collectifs et les services publics.

Cette offensive se traduit par des lois comme la ANI, Macron, Rebsamen et prochainement la réforme du code du travail.

Le gouvernement utilise le contexte actuel de « l'état d'urgence » pour justifier la mise en cause de l'action syndicale, c'est inacceptable !

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU et Solidaires apportent un soutien sans faille aux 8 salariés de Goodyear et à tous les syndicalistes victimes de discrimination et appellent les salariés à faire de même .

La liberté syndicale est une liberté fondamentale !

Pas de conquête sociale sans liberté syndicale !

***Levée des peines des 8 militants syndicalistes
de chez Goodyear !***